

L'Ukraine n'a pas dit son dernier mot

À compter du 1^{er} janvier 2016, l'Ukraine devrait prendre des mesures pour contre-attaquer l'embargo russe.

L'accord de libre-échange conclu entre l'Ukraine et l'Union européenne inquiète les autorités russes. Ces dernières redoutent l'« inondation » de produits alimentaires européens sur le marché russe. Un argument qui a pourtant été démenti par la Commission européenne. Ce qui n'a pas empêché Moscou de prendre des mesures pour préserver l'étanchéité de ses frontières.

Lundi dernier, la Russie a annoncé que les sanctions prises à l'encontre des produits alimentaires européens s'étendraient désormais à l'Ukraine. Une décision radicale qui remet en cause le décret sur la zone de libre-échange signé en 2011 entre la Russie et les anciens pays du bloc soviétique.

Sans surprise, la riposte ukrainienne ne s'est pas fait attendre : à Kiev, les députés ont voté, à la majorité, la mise en place d'un embargo commercial et de sanctions contre les marchandises russes.

Le climat très tendu des négociations commerciales ne devrait pas atténuer les tensions géopolitiques qui opposent les deux pays depuis près de deux ans.

Source : www.fructidor.fr/ 26/12/2015